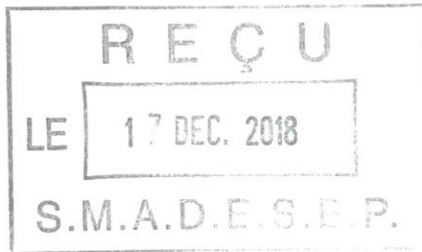




L'Argentière, le 7 décembre 2018



SMADESEP
Monsieur le Président
Rue de Morgon
05160 Savines-le-Lac

Réf: CDDA/YA/MC/2018. 0956

Objet: propositions outil de mutualisation - politiques publiques de l'eau sur le bassin versant

Monsieur le Président,

En réponse à votre sollicitation, je vous confirme la volonté de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins de poursuivre le travail en commun.

La création d'un outil plus formel que la régie actuelle est indispensable pour une meilleure représentativité de la Haute-Durance. Je suis favorable à la modification des statuts du SMADESEP afin de former un syndicat plus adapté à la gestion des missions à réaliser.

L'échelle du périmètre de travail doit correspondre à l'intégralité du bassin versant de la Haute-Durance, Ubaye et Guil compris.

J'apporte votre attention sur le fait que le cloisonnement « GEMAPI/hors GEMAPI » ne me semble ni pertinent, ni techniquement réalisable. Et j'encourage les démarches qui permettront d'aller dans le sens d'une mutualisation de l'ensemble des compétences à moyen terme. Néanmoins, il me semble important que chaque territoire puisse conserver sa compétence.

Dans le cas où un partenaire ne souhaitait pas s'engager dans cette démarche, il n'est pas exclu que nous sollicitions néanmoins la constitution de cette entité qui reste, j'en suis persuadé, la meilleure opportunité pour notre territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président
Cyrille DRUJON D'ASTROS

